

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DDB2020-005**

Date de convocation du Bureau du Grand Périgueux  
le 24 janvier 2020

**LE 30 JANVIER 2020,** Le BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur

Nombre de membres du conseil	
en exercice	71
Présents	44
Votants	48
Pouvoirs	4

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS**

M. Jacques AUZOU, Président  
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes SALINIER, BELOMBO, FAURE, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, PAUL, ROUX.

MM. LE MAO, BREAU, MOTTIER, COURNIL, SUBERBERE, PASSERIEUX, GARRIGUE, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, SCHRICKE, PROTANO, DENIS, FRADON, LEGAY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, PUYRIGAUD, MERILLOU, AUDI, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, TENAILLON, GUILLEMET, VIROL, COLINET, LAROCHE, BUFFIERE, USCAIN, GEORGIADES, CACAN, MONTORIOL.

**ABSENTS :**

Mmes : BOUCAUD, KERGOAT, GONTIER, GATAULT, LABAILS, MOULENES, SALOMON.

MM. : BUISSON, BEYLOT, BONNET, DESPALT, LARRE, GEOFFROY, MOTARD, ROUQUIE, MALLET, MATHIEU, RAUZET, REYNET, TALLET, GRELETTY, LARENAUDIE, RATIER, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX.

**POUVOIRS :**

<i>M. TALLET</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. AUZOU</i>
<i>Mme MOULENES</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. ROUSSARIE</i>
<i>Mme SALOMON</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. GEORGIADES</i>
<i>M. MOTARD</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. LEGAY</i>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 janvier 2017 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs.

**Considérant que** dans le cadre de son projet de mandat, le Grand Périgueux a souhaité « développer l'animation et accompagner la mise en réseau des acteurs de l'économie ».

**Que** dans ce cadre, des contacts ont été noués notamment avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) de Dordogne qui regroupe près de 50 dirigeants d'entreprises dont 80% sont des chefs d'entreprise du territoire du Grand Périgueux. Ce club créé en France en 1938 et qui regroupe plus de 4 000 chefs d'entreprise et cadres dirigeants au niveau national développe une dynamique en faveur de la formation des dirigeants, de l'intégration de la jeunesse, de la création d'entreprises et porte les valeurs d'une économie au service de l'homme.

**Qu'en** 2018, le CJD avait organisé une soirée de prestige qui avait rassemblé plus de 300 participants. Lors de cette rencontre le Grand Périgueux avait été mis en valeur par ses actions en faveur de la création et du développement des entreprises.

**Considérant que** le Centre des Jeunes Dirigeants de Dordogne renouvelle cette manifestation le 13 février 2020 au centre de la communication, à Périgueux où il compte recevoir 400 dirigeants aquitains, acteurs économiques et institutionnels locaux.

**Que** cette année, le conférencier sera Nicolas Vanier (Écrivain, réalisateur et explorateur du Grand Nord) qui viendra à Périgueux faire partager sa vision sur «l'agilité face à l'imprévu» où comment rebondir sur l'imprévu afin de traduire un obstacle en une simple expérience.

**Que** le CJD sollicite à nouveau un partenariat avec le Grand Périgueux pour cette soirée et sur des thématiques telles que la création d'entreprises (conseils auprès des créateurs d'entreprises hébergés à la pépinière), de la promotion du territoire (logo du Grand Périgueux sur les supports de communication du CJD).

DEPENSES		RECETTES	
Location Centre de Communication	1 600 €	Entrées + encarts Publicité membres	13 500 €
Traiteur (soit 400 personnes * 25€ + boissons)	11 000 €	Encarts Publicité Partenaires entreprises	10 750 €
Sécurité	3 000 €	Partenariat Banques	4 300 €
Prestation conférencier et hébergement	10 500€	Partenariat Grand Périgueux	3 000 €

Prestation son / image	1 950 €		
Communication / affichages	3 500 €		
<b>Total</b>	<b>31 550 €</b>	<b>Total</b>	<b>31 550 €</b>

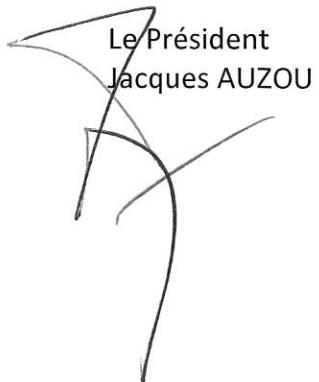
Que la participation du Grand Périgueux pourrait être de 3 000 € dans un budget global de 31 550 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- Décide de verser une subvention de 3 000 € au Centre des Jeunes Dirigeants ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents liés à cette action.

**Adoptée à l'unanimité**

Délibération publiée le	<b>13 FEV. 2020</b>	Pour extrait conforme	<b>13 FEV 2020</b>
Délibération certifiée exécutoire	<b>13 FEV. 2020</b>	Périgueux, le	<b>13 FEV 2020</b>



Le Président  
Jacques AUZOU

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20200130-DDB2020005-DE